



NAO SALAIRES 2019 : LE COMPTE N'Y EST PAS !!

La Défense, Le 13 décembre 2018

La négociation annuelle obligatoire sur les salaires s'est déroulée ce 11 décembre 2018. Elle s'est déroulée dans une ambiance très particulière car d'entrée de jeu les choix de la direction en matière de périmètre de négociation, ont jeté le trouble et ont perturbé les débats pendant plus de trois heures. Trois heures de perdues qui expliquent sans doute en partie la faiblesse des résultats de cette négociation.

- Faiblesse compte tenu des **résultats mirifiques** du Groupe TOTAL estimés à près de 14 milliards de \$ pour 2018
- Faiblesse compte tenu des **cadeaux fiscaux** faits aux entreprises et dont TOTAL profite allègrement
- Faiblesse compte tenu du **fiasco des négociations** de l'année dernière
- Faiblesse enfin, compte tenu des **efforts considérables** que la direction impose aux salariés depuis des années

Les propositions faites aux organisations syndicales sont donc majoritairement en décalage par rapport aux revendications qui étaient sur la table et notamment par rapport aux revendications portées par la CGT.

Concernant les **augmentations de salaires** proprement dites, les seules garanties sont :

- **1,5 % d'augmentation générale pour les OETAM**
- **0,7% d'augmentation minimum pour les cadres**

Il est inacceptable de voir une proposition d'AG inférieure à l'inflation, estimée à 1,9% pour 2018. Ce n'est pas digne d'un Groupe comme le nôtre



Le pouvoir d'achat des salariés ne progressera donc pas encore cette année et reculera même pour nombre d'entre eux.

2019 est par ailleurs, l'année à partir de laquelle, les primes d'ancienneté et de quart, ne sont plus garanties par notre convention collective.

Là encore, TOTAL refuse d'inscrire cette garantie au niveau de l'entreprise.

Toutes les organisations syndicales étaient demandeuses d'une **prime conséquente et immédiate**.

La direction a répondu par un supplément d'Intéressement à hauteur de 1500€, prorataé au temps de présence, en-dehors de toutes cotisations salariales, primordiales pour notre protection sociale.

Elle sera versée en février 2019 sous forme d'avance. Selon nous, avec les dernières annonces gouvernementales, la Direction aurait pu compléter avec une prime de 1000€ dès la fin du mois décembre.

Enfin, la CGT manifeste son ras-le-bol de voir une mesure conventionnelle, comme celle de l'ancienneté, être ajoutée à l'enveloppe globale pour la faire grossir artificiellement.

Ras-le-bol de voir les 3,1% affichés partout, y compris dans la presse, comme si tous les salariés en bénéficieraient.

Ras-le-bol de voir des Organisations Syndicales ratifier des accords qui prévoient pour certains une perte de pouvoir d'achat.

Ras-le-bol de voir certains se gargariser de leur signature, sans jamais imaginer que sans elle, tous les salariés auraient pu bénéficier de bien plus.

Ras-le-bol de cette stratégie patronale qui fait passer TOTAL pour la PME du coin et qui tente de faire pleurer dans les chaumières.

DANS UN GROUPE COMME TOTAL, LA CGT FAIT FACE A UNE CULTURE DE LA MIETTE BIEN ANCRÉE ET QUI TROUVE TOUJOURS SES ACCOMPAGNANTS.

**NON, LA CGT NE SIGNERA PAS CET ACCORD CAR,
OUI, LES SALAIRES MÉRITENT PLUS ET
OUI, TOTAL PEUT LARGEMENT FAIRE MIEUX !**



Coordination CGT du Groupe TOTAL – Tour Coupole – Bureau 04A01 –
Tel. 0147446938 ou 0617825906 – www.cgttotal.fr

